



A Monsieur Pierre COHEN
Maire de Toulouse,
Président de Toulouse Métropole

Objet : Réinstallation de la Recette des Finances de Toulouse Municipale

Monsieur le Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole,

La Direction Régionale des Finances Publiques de Haute-Garonne engage aujourd'hui un plan de restructuration immobilière. **Le but recherché est purement budgétaire** : la rationalisation des m² pour « alléger » l'enveloppe budgétaire dédiée aux loyers.

C'est le cas pour la Recette des Finances de Toulouse Municipale, partenaire privilégié dans la gestion des dépenses et des recettes de la Ville de Toulouse, de Toulouse Métropole et de ses budgets annexes.

En effet, la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) projette de déplacer, à l'automne prochain, ce service actuellement hébergé sur le site de l'îlot Valade, vers les locaux de la DRFIP de la Place Occitane. Cela a été annoncé aux organisations syndicales de la DRFIP le 16 avril 2013.

Même si le concept du déménagement n'est pas remis en cause par les personnels, cela pose **plusieurs questions tant sur l'exercice des missions que des moyens alloués**.

Tout d'abord, vous trouverez ci-joint une pétition signée par plus de 80% des personnels de la Recette des Finances. Cela démontre, non seulement **les difficultés de dialogue social autour de ce projet**, mais aussi **une problématique majeure qu'est l'amiante**.

A ce jour, la DRFIP tente un passage en force en s'attachant uniquement à l'installation spatiale des personnels dans leurs futurs locaux. Les plans d'installation sont ainsi soumis aux prochains Comité Technique Local (2 juillet) et Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (9 juillet).

Nous considérons aujourd'hui que les points essentiels que sont l'organisation du travail et son évolution sont clairement remis en cause. C'est pourquoi, nous vous interpellons.

En effet, ce déménagement risque de se traduire par un transfert de charges de l'Etat vers la Ville de Toulouse / Toulouse Métropole. A titre d'exemple, nous prendrons la comptabilisation des recettes des horodateurs. La DRFIP envisage de vous demander une prise en charge de la comptabilité au travers d'un marché conclu avec une société de transporteurs de fonds (comme par exemple la Brinks). D'un côté la DRFIP ne règlera plus de loyer mais en plus, elle fera supporter de nouvelles dépenses à la collectivité.

De même, des schémas actuels d'organisation peuvent demain ne plus être possibles ou remis en cause. C'est le cas des logiciels de la collectivité accessibles en consultation à la Recette des Finances de Toulouse Municipale. Il en est de même des liaisons physiques entre le service des Ressources Humaines et la Recette des Finances (actuellement sur le même lieu de l'îlot Valade). Aucune estimation n'est faite de l'impact sur ces deux services, notamment **la mission sensible des pales des personnels territoriaux.**

L'accueil des usagers de la Recette des Finances de Toulouse va être bouleversé. La DRFIP a pour objectif de donner la gestion actuelle de la caisse du site de la Place Occitane à la Recette des Finances de Toulouse Municipale. **La question des emplois alloués n'est toujours pas réglée, alors qu'il y aura bien un transfert de charges entre ces deux services.** Cela va se concrétiser par une gestion commune à la fois des régisseurs de l'Etat et de la collectivité, sans parler d'une gestion commune des usagers des deux sites.

Enfin, **les premiers débats au Sénat sur la décentralisation affirment clairement la métropolisation juridique à venir de plusieurs collectivités territoriales dont Toulouse Métropole.** Sans développer sur l'analyse de la CGT de l'acte III de la décentralisation, **cette question n'est pas du tout anticipée par la DRFIP.**

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou complément d'information.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, l'expression de nos sincères salutations.



Sylvie LO

CGT Mairie de Toulouse



Boris BEAUDOIN

Secrétaire CGT Finances Publiques 31

Toulouse, le 26 juin 2013